



## Parcours professionnel des Lorrains : des changements pour un tiers des actifs

Entre 1999 et 2008, la mobilité sociale touche un tiers de la population active lorraine. Moins forte chez les ouvriers et les employés, elle concerne plus d'un artisan ou chef d'entreprise sur deux et presque autant chez les professions intermédiaires et les cadres. En augmentation par rapport à la décennie précédente, elle vise davantage les hommes que les femmes. Le diplôme et la mobilité géographique sont les meilleurs atouts pour une mobilité ascendante, devant l'âge et le changement de secteur d'activité. Pour les ouvriers et les employés, le diplôme devient même le principal déterminant. Enfin, un quart des actifs lorrains ont changé de secteur d'activité, mais avec de fortes disparités selon les secteurs.

Joël Bousquié (Insee Lorraine), Angélique Pépin, Pascal Bauger (Lorraine Parcours Métiers)

Largement mise en avant dans le projet d'orientation du Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles et dans le Pacte Lorrain 2014-2016 signés par l'État et la Région en 2012, la sécurisation des parcours professionnels est au cœur de la réflexion portant sur la relation emploi-formation tant au niveau régional que local. La mobilité professionnelle est une composante de ces parcours et son analyse sur deux périodes décennales, 1999-2008 et 1990-1999, permet un éclairage important de la situation des actifs lorrains tout au long de leur vie professionnelle. Cette mobilité est souvent positive pour les actifs. Elle peut s'accompagner d'un changement de secteur d'activité, petit ou grand, d'un changement géographique, ou encore d'une entrée ou sortie du marché du travail.

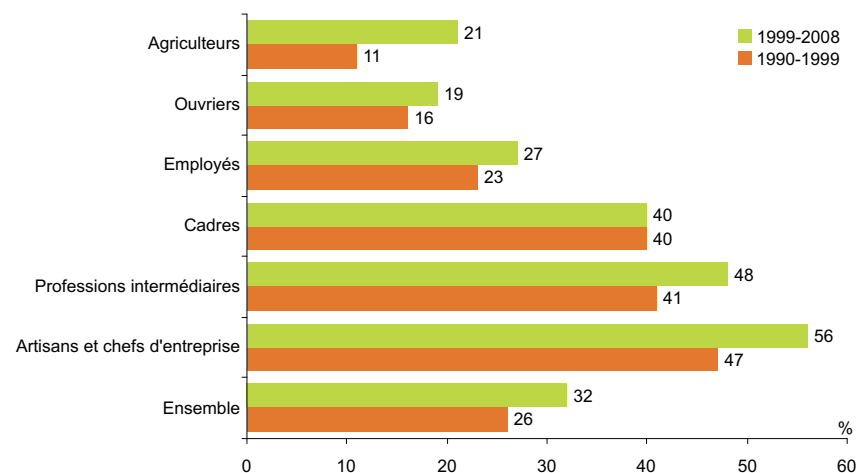
La mobilité sociale, qui se traduit par un changement de catégorie sociale d'une personne active en début et fin de période, quel que soit l'employeur, fait apparaître que trois catégories - les

artisans et chefs d'entreprise, les professions intermédiaires, et les cadres - ont connu une mobilité plus marquée que les autres catégories (plus de 40 %). À l'opposé, un quart seulement des employés, et moins d'un cinquième des ouvriers ont

connu une mobilité. Par ailleurs, les changements de catégorie se sont accrus sur la période récente pour la quasi-totalité des catégories : forte augmentation pour les artisans (+ 19 points) et professions intermédiaires (+ 7 points), plus

### 1 La mobilité sociale s'est accrue dans les années 2000

Mobilité des catégories sociales au cours des deux périodes intercensitaires en Lorraine



Lecture : 19% des ouvriers lorrains en 2008 étaient dans autre catégorie sociale en 1999  
Source : Insee, échantillon démographique permanent

modérée pour les employés (+ 4 points) et ouvriers (+ 3 points), et stabilité pour les cadres (figure 1).

Par comparaison, la mobilité au niveau national est un peu plus conséquente avec 2 à 3 points de plus à chaque période que la mobilité lorraine (32 % entre 1999 et 2008, 26 % entre 1990 et 1999). Il faut y voir un effet des grandes régions françaises (Île-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes), où la mobilité est plus inscrite dans les pratiques professionnelles.

### Des mobilités majoritairement ascendantes

Entre 1999 et 2008, en Lorraine, un tiers des actifs ont changé de catégorie sociale. Parmi ceux-ci, 42 % ont vécu une mobilité ascendante, 18 % une mobilité descendante, 10 % ont quitté les catégories salariales et les 30 % restants se sont maintenus dans une catégorie sociale de même niveau. Les mobilités ascendantes et descendantes sont plus marquées que lors de la période précédente. En effet, entre 1990 et 1999, la mobilité n'a concerné qu'un peu plus d'un quart des actifs, parmi lesquels 39 % ont connu une mobilité ascendante, 14 % une mobilité descendante, 11 % ont quitté les catégories salariales et les 36 % restants se sont maintenus dans une catégorie sociale de même niveau.

Si un tiers des actifs ont changé de catégorie sociale, avec un gain pour 42 % d'entre eux, cette ascension ne constitue pas un phénomène majoritaire lorsqu'il est ramené à l'ensemble de la population active. En effet, la mobilité ascendante n'a touché que 14 % de l'ensemble des actifs lorrains entre 1999 et 2008 (contre 11 % lors de la période précédente), et la mobilité descendante 6 % (contre 4 %).

Ces données varient en fonction des catégories sociales. En effet, par définition, la mobilité ne peut pas être descendante pour les catégories sociales les moins élevées.

Pour les ouvriers, la mobilité s'est accrue au profit d'une mobilité ascendante plus importante (+ 4 points). Pour les professions intermédiaires, la mobilité s'est aussi accrue, mais c'est surtout à cause de déclassements plus fréquents (+ 6 points).

Les hommes sont un peu plus concernés par la mobilité socioprofessionnelle que les femmes (figure 2). En effet, 34 % des hommes ont changé de catégorie sociale entre 1999 et 2008 contre 31 % des femmes. Au cours de la période précédente, ce fut le cas de 29 % des hommes et de 26 % des femmes.

Sur les deux périodes, la mobilité socioprofessionnelle a augmenté de façon similaire pour les hommes et les femmes. On observe toutefois un phénomène de rattrapage de ces

dernières au regard de la mobilité ascendante, plus ou moins marqué selon la catégorie sociale. Ainsi, parmi les employés, les femmes ont connu une mobilité ascendante plus forte (plus 5 points pour les femmes entre la première et la seconde période) que les hommes (moins 2 points). Dans les professions intermédiaires, les femmes ont moins de mobilité ascendante que les hommes (11 % contre 18 %), mais elles se maintiennent plus fréquemment dans cette catégorie (67 % contre 55 %).

Une fois les catégories sociales supérieures atteintes (professions intermédiaires et cadres), les femmes ont tendance à connaître une certaine stabilité. Elles restent plus souvent cadres que les hommes (82 % contre 77 %). Par ailleurs, au regard de la mobilité descendante, une relative similitude apparaît entre les hommes et les femmes (18 % contre 19 %). Enfin, très peu de femmes effectuent une mobilité transversale, contrairement aux hommes.

### Une mobilité qui s'accompagne d'un repli de l'inactivité

La proportion de femmes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage recule et ce pour toutes les catégories sociales, passant de 12 % en 1999 à 8 % en 2008. L'absence de diplôme est un des facteurs de risque de l'inactivité. Les ouvrières, dont plus de la moitié sont sans diplôme, continuent par conséquent à être les plus touchées. Toutefois, l'inactivité est devenue davantage prégnante pour les hommes ouvriers.

De façon concomitante, le passage du chômage à l'inactivité s'est fortement réduit au profit du passage du chômage à l'emploi. Un peu plus de la moitié des personnes au chômage en 1999 avaient retrouvé un emploi en 2008. La proportion de chômeurs devenant à nouveau chômeurs est constante d'une décennie à l'autre (un cinquième).

### Les jeunes plus susceptibles de faire une mobilité transversale

L'âge des actifs joue un rôle modéré dans la mobilité. Seuls les moins de 30 ans se démarquent un peu avec une mobilité transversale plus élevée. Celle-ci s'est accentuée en Lorraine entre 1999 et 2008 pour rattraper le niveau national. Le phénomène concerne notamment les catégories des ouvriers et des employés.

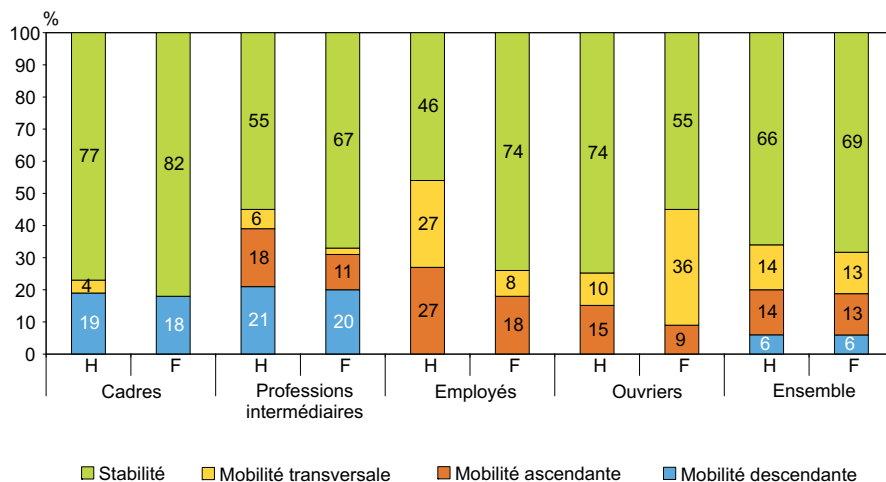
Au fil des périodes, la mobilité ascendante et la mobilité descendante ont progressé pour toutes les classes d'âge. En Lorraine, les employés de moins de 30 ans vivent désormais, aussi souvent que les autres classes d'âge, une mobilité ascendante. Au niveau national, cette mobilité, pour les employés, est même plus fréquente chez les moins de 30 ans que pour les autres catégories d'âge.

Pour les plus âgés, l'approche de la retraite offre à 7 % des actifs la perspective d'une mobilité ascendante. Néanmoins, pour les employés, les possibilités d'ascension sociale se sont contractées avec le temps pour atteindre 10 % soit 3 points de moins qu'auparavant. Ainsi, la règle avant départ à la retraite est à la stabilité dans sa catégorie sociale d'origine. Ce constat est plus marqué pour les femmes, exception faite des ouvrières. En effet, ces dernières continuent d'opérer une mobilité vers la catégorie des employées.

Toutefois, avant la retraite, 11 % des individus subissent tout de même une mobilité descendante. Les professions intermédiaires sont plus fréquemment confrontées à ce type de mobilité, et les hommes plus particulièrement. Ce changement peut toutefois comporter un côté positif. En effet, il permet malgré tout d'améliorer les conditions de départ à la retraite, notamment en minimisant les décotes dues à une durée de travail incomplète.

## 2 Davantage de mobilité ascendante pour les hommes

Type de mobilité par catégorie sociale et par sexe entre 1999 et 2008 en Lorraine



Lecture : 19 % des hommes cadres lorrains ont effectué une mobilité descendante entre 1999 et 2008.

Source : Insee, échantillon démographique permanent

## Une ascension sociale favorisée par le diplôme

Si l'âge influe peu sur les mobilités, être diplômé du supérieur préserve d'une dégradation sociale. Les diplômés du supérieur sont moins présents parmi les mobilités descendantes qu'ils ne le sont dans l'ensemble des catégories sociales des cadres et professions intermédiaires (33 % contre 56 %).

Dans la catégorie des professions intermédiaires, près de 60 % des mobilités ascendantes concernent des diplômés du supérieur alors qu'ils ne représentent que 45 % de l'ensemble de la catégorie. Petit bémol, les femmes en profitent moins régulièrement.

L'ascension des ouvriers est plus modeste que celles des employés (14 % contre 20 %). Avec l'élévation du niveau de diplôme, l'ascension sociale des ouvriers se fait plus parlante. À partir du baccalauréat, le taux d'ascension est multiplié par 2,5 et atteint 37 %.

Bien que les femmes constituent la majorité des employés, elles bénéficient moins souvent d'une mobilité ascendante. Cette mobilité est d'autant plus fréquente que le diplôme est égal ou supérieur au bac.

## Mobilité géographique à quitte ou double

Parmi les actifs restés en emploi entre 1999 et 2008, 23 % ont changé de lieu de travail, et 14 % de lieu de résidence. Ces changements géographiques, qui s'apprécient par zone d'emploi, s'accompagnent plus souvent d'un changement de catégorie sociale, aussi bien descendant (respectivement + 5 et + 4 points) qu'ascendant (+ 6 et + 8 points).

Plus la catégorie sociale est élevée, plus les chances d'effectuer une mobilité géographique s'accroissent. De 20 % pour les ouvriers, le changement de lieu de travail monte à 35 % pour les cadres (de 10 % à 26 % pour le changement de lieu de résidence).

Pour les professions intermédiaires, le changement de lieu de travail accroît le risque de mobilité descendante, de façon plus marquée en Lorraine qu'au niveau national, et ce risque semble davantage toucher les femmes. Néanmoins, le changement de lieu de travail améliore de 7 points la part de mobilité ascendante des hommes, qui monte ainsi à 24 % en Lorraine et à 28 % au national.

L'ascenseur social fonctionne plus souvent pour les employés, et le changement géographique double la proportion d'ascension pour cette catégorie, qui passe ainsi de 17 % à 33 % en Lorraine et de 20 % à 32 % au national.

Parmi les actifs qui ont connu une mobilité ascendante, un cinquième a changé de lieu de résidence. La proportion est identique pour les mobilités descendantes. Ces taux sont quasiment doublés pour le changement de lieu de travail.

## La mobilité intersectorielle impacte la mobilité sociale

La mobilité intersectorielle, qui concerne un quart des actifs restés en emploi, a augmenté, au national comme au régional, de 2 % au cours de la décennie 1999-2008, par rapport à la précédente période. Cette hausse est constatée dans huit secteurs d'activité sur dix en Lorraine, les secteurs commerce, transport, hébergement et restauration, et les activités spécialisées, de services administratifs et de soutien faisant exception.

La mobilité professionnelle est très importante dans trois secteurs : les activités spécialisées, les activités immobilières, et les autres activités de services. Trois autres secteurs affichent une mobilité non négligeable (plus de 30 %) : information-communication, construction et activités financières. Le secteur de la construction enregistre la plus forte hausse de mobilité,

en Lorraine comme au national (+ 7 points et + 9 points). Dans les secteurs les plus employeurs, administration, commerce et industrie, la mobilité professionnelle est plus faible que la moyenne.

Dans le secteur des activités spécialisées, qui comprend les agences d'intérim plus fortement sollicitées en Lorraine du fait de son tissu économique industriel, la mobilité est plus importante en Lorraine qu'au niveau national. Près de la moitié des personnes de ce secteur se sont orientées vers les secteurs de l'administration, du commerce, ou de l'industrie (figure 3).

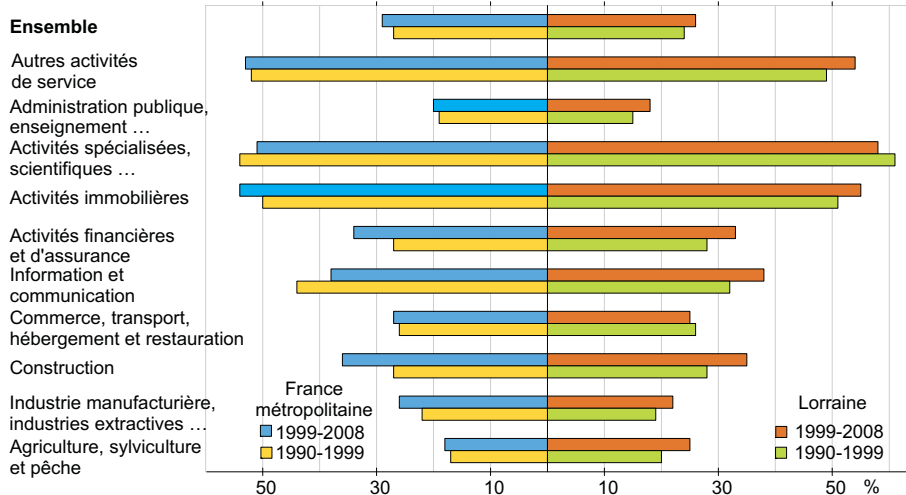
Un tiers des actifs du secteur des autres activités de service (arts et spectacle, coiffure et esthétique...) se sont tournés vers l'administration publique et les activités spécialisées. Cette mobilité est inhérente aux types d'emploi proposés dans ce secteur (précarité, CDD, intermittence), comme dans le secteur des activités spécialisées.

Dans le secteur des activités financières, la mobilité ascendante a singulièrement augmenté, passant de 19 % à 28 % au niveau national. Cet accroissement s'est fait dans des proportions similaires en Lorraine. L'ascension sociale a progressé également, bien que modestement (+ 3 points), dans les trois principaux secteurs pourvoyeurs d'emploi (administration, commerce, et industrie) suivant ainsi la tendance générale.

La mobilité transversale concerne plus particulièrement les secteurs de la construction (12 %) et du commerce (15 %), les activités spécialisées (15 %) et les autres activités de

### 3 Les trois secteurs les plus importants parmi les moins mobiles

Mobilité intersectorielle au cours des deux périodes intercensitaires en Lorraine



Lecture : En Lorraine, 35 % des actifs en emploi dans la construction en 2008 travaillaient dans un autre secteur en 1999.  
Source : Insee, échantillon démographique permanent

## Définitions

Les catégories sociales retenues sont les agriculteurs, les artisans et chefs d'entreprise, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers.

Une **mobilité sociale** est un changement de catégorie sociale entre deux dates d'observation. À l'inverse, on parle de stabilité sociale s'il n'y a pas eu de changement. Trois types de mobilités sont possibles : ascendante, descendante et transversale.

Un individu effectue une **mobilité ascendante** s'il était ouvrier ou employé puis est devenu intermédiaire ou cadre, ou bien s'il était intermédiaire et est devenu cadre.

Un individu effectue une **mobilité descendante** s'il était cadre et est devenu intermédiaire ou employé ou ouvrier, ou bien s'il était intermédiaire et est devenu employé ou ouvrier.

Les autres changements de catégories sociales sont classés comme **mobilités transversales**, notamment les passages depuis ou vers agriculteur ou artisan ou chef d'entreprise, ou bien les passages entre ouvrier et employé.

service (13 %). Dans la construction, les mobilités transversales sont caractérisées par des installations «à son compte» plus fréquentes que dans les autres secteurs. Ces derniers connaissent aussi de nombreux échanges entre ouvriers et employés. Le changement de secteur d'activité a un impact modéré (2 points) sur l'ascension sociale. L'impact est plutôt positif pour les professions intermédiaires et les employés,

plutôt négatif pour les ouvriers, qui sont pourtant plus enclins à changer. Par contre, pour les professions intermédiaires, le changement de secteur triple la probabilité d'effectuer une mobilité descendante (36 % contre 12 %). Au niveau national, le changement de secteur a au contraire un impact positif pour les ouvriers (+ 2 points). L'ascension sociale est renforcée pour les professions intermédiaires (+ 5 points) et

leur probabilité de descendre socialement est plus faible : 25 % lorsqu'ils changent de secteur d'activité, et 12 % quand ils ne changent pas. ■

### Mobilité professionnelle : de quoi parle-t-on ?

La mobilité professionnelle – ou transitions sur le marché du travail – peut désigner les changements de situation (emploi, chômage, inactivité) ou les changements d'employeurs vécus par les actifs entre deux dates.

Comme l'a rappelé Jean-François Germe (*Pour en savoir plus*), «la mobilité est un phénomène protéiforme» : changement de métier et/ou de secteur, reconversion, promotion sociale, progression salariale, évolution de carrière, etc.

D'après les travaux menés par Marc-Antoine Estrade (*Pour en savoir plus*), seule une minorité de personnes est concernée par les différentes formes de mobilité (jeunes, salariés sur les postes peu qualifiés, salariés à temps partiel et employés des entreprises les plus petites). Les salariés stables sont ainsi largement majoritaires, 85 % travaillaient dans leur entreprise depuis plus d'un an, et près de 75 % travaillaient déjà l'année précédente sur le même poste de travail.

En 2008, la Lorraine comptait 964 000 actifs en emploi, dont 63 %, soit 607 300, étaient déjà en emploi en 1999. La répartition par catégorie sociale a faiblement évolué entre les deux dates. Les ouvriers connaissent la baisse la plus conséquente (4 points), tandis que les cadres enregistrent la plus forte augmentation (2 points). Les secteurs de l'agriculture et de l'industrie enregistrent une perte d'effectifs importante, tandis que les autres secteurs progressent.

#### 4 Une forte hausse du nombre d'employés et de professions intermédiaires en Lorraine depuis 1990

Nombre d'actifs en emploi par catégorie sociale en Lorraine

	1990	1999	2008
Agriculteurs exploitants	24 300	15 750	13 200
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	53 800	46 500	46 200
Cadres et professions intellectuelles supérieures	71 500	85 350	114 200
Professions intermédiaires	171 000	200 600	231 100
Employés	219 700	255 000	292 800
Ouvriers	299 700	285 300	266 500
<b>Total en emploi</b>	<b>840 000</b>	<b>888 500</b>	<b>964 000</b>
Population totale	2 418 110	2 310 370	2 346 360

Source : Insee, recensements de la population

#### 5 Fort recul de l'emploi industriel en Lorraine

Répartition des actifs en emploi en Lorraine par secteur d'activité

	1999		2008	
	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	22 800	2,6	19 500	2,0
Industrie	207 000	23,3	175 800	18,2
Construction	56 600	6,4	67 700	7,0
Commerce	187 000	21,0	207 700	21,5
Information-communication	13 800	1,6	15 600	1,6
Activités financières	24 300	2,7	29 700	3,1
Activités immobilières	5 500	0,6	8 300	0,9
Activités spécialisées	67 500	7,6	87 600	9,1
Administration	270 100	30,4	310 300	32,2
Autres activités de services	33 900	3,8	41 800	4,3
<b>Total</b>	<b>888 500</b>	<b>100,0</b>	<b>964 000</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, recensements de la population

## Sources

L'échantillon démographique permanent (EDP) est un panel d'individus. Sont suivis les individus nés l'un des quatre premiers jours d'octobre, soit environ 1/100<sup>e</sup> de la population de France métropolitaine. Les informations disponibles sont issues des recensements de la population (1968, 1975, 1982, 1990, 1999), des enquêtes annuelles du recensement (EAR) depuis 2004, et de l'état civil.

Un tel panel permet des études longitudinales, en particulier sur les changements de situation. Par exemple, les liens entre mobilité (géographique, professionnelle...) et caractères sociodémographiques (naissance, mariage, diplôme, catégorie sociale...).

Quelques modifications ont été apportées à l'EDP depuis sa création. Ainsi sont désormais suivis les individus nés l'un des quatre premiers jours d'un trimestre (2-5 janvier, 1-4 avril, 1-4 juillet, 1-4 octobre), depuis 2004 pour l'état civil, et depuis 2008 pour les EAR.

Le suivi s'est également étendu aux départements d'Outre-mer depuis 2004.

Le nombre d'individus présents dans l'EDP n'est pas fixe. Un individu quittant la France n'est plus suivi jusqu'à son éventuel retour. Pour un immigré, les informations ne sont disponibles qu'à partir de son recensement ou de la création d'un acte d'état civil le concernant. De plus, les données ne sont disponibles qu'à des dates fixes (celle de l'événement pour l'état civil, et l'année de la collecte pour le recensement), ce n'est pas un suivi continu et régulier. On ne peut donc pas situer précisément les différents changements de situation entre deux dates.

Dans le cadre de l'étude, le champ s'est restreint aux résidents métropolitains nés l'un des quatre premiers jours d'octobre, qui étaient actifs (en emploi ou au chômage) en début de période.

#### Insee Lorraine

15 rue du Général Hulot  
CS 54229  
54042 Nancy Cedex

#### Directeur de la publication :

Christian Toulet  
Rédactrice en chef :  
Brigitte Vienneaux

ISSN en cours

© Insee 2014

## Pour en savoir plus

- Changer de groupe social en cours de carrière. Davantage de mobilité depuis les années quatre-vingt, *Insee Première n° 1112*, décembre 2006
- Les métiers en Lorraine : une surreprésentation, fruit de l'histoire, *Économie Lorraine n° 325*, décembre 2013
- Petit panorama des mobilités professionnelles, Jean-François Germe in La mobilité professionnelle : enjeux économiques et sociaux, *Développements n° 35*, janvier 2004
- La mobilité professionnelle : de quoi parle-t-on ?, Marc-Antoine Estrade, Centre d'analyse stratégique, *Note de veille n° 19*, juillet 2006

